

Syllabus DUEF Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises Objectif B1

Description du cours et modalités pédagogiques :

Le DUEF est un diplôme universitaire qui atteste de compétences linguistiques en français.



Il est reconnu par un grand nombre d'universités faisant partie de l'[ADCUEFE](#), une association de directeurs de centres universitaires de FLE, regroupant 40 centres.

Choix du niveau de DUEF :

Un test de positionnement au début de chaque semestre permet d'évaluer le niveau de chaque apprenant. Il est composé de plusieurs étapes :

- Test de placement en ligne (à distance)
- Test écrit, constitué de 2 productions écrites de difficultés progressives
- Test oral : cet entretien informel permet de définir le projet et le niveau de langue de chaque apprenant.

Objectif :

Apporter la formation linguistique et culturelle qui permettra à l'apprenant de comprendre et produire l'essentiel d'une conversation concernant des thématiques familières et simples comme la famille, le travail, la vie quotidienne ou d'intérêt personnel.

L'enseignement est axé sur le français général, c'est-à-dire la langue de communication, orale et écrite.

En tenant compte des objectifs visés, l'enseignant adapte les contenus proposés aux différents profils des apprenants.

Public :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes ayant acquis un niveau A2 et qui souhaitent progresser en français, qu'elles soient complètement débutantes, fausses débutantes.

Conditions d'accès :	Personne ayant obtenu l'équivalent du baccalauréat
Prérequis :	A2 confirmé. Test de niveau pour déterminer le niveau de départ
Langue d'enseignement :	Français

Poursuites d'études possibles :

DUEF A1	DUEF A2	DUEF B1	DUEF B2	DUEF C1	DUEF C2
Ces diplômes ne permettent pas d'entrer à l'université sans test de français			Ces diplômes permettent d'entrer à l'UPPA et dans certaines universités sans test de français		

Modalités pédagogiques :

Modalités de cours		
216h/ semestre	18h/ semaine	Pendant 12 semaines
18h/ semaine	16h de langue	1 cours de Savoirs Culturels et/ou Disciplinaires* (2h/semaine)

* **Le contenu du cours de savoirs culturels et/ou disciplinaires** varie selon les semestres. L'offre générale de cours comprend : Initiation à l'histoire de l'art, La France et ses spécificités régionales, Les objets qui ont fait la France, L'histoire à travers les femmes, etc.

La progression se fait par la succession d'unités pédagogiques aux thématiques différentes. Chaque unité vise à atteindre des objectifs linguistiques, culturels, communicatifs définis en amont.

La mise en œuvre de ces objectifs passe par des cours de grammaire, de lexique, des compréhensions orales, des compréhensions écrites, des productions orales et des productions écrites variés.

Compétences :

À la fin de ce DUEF, vous serez capable de

- comprendre les idées et / événements principaux et secondaires concernant des sujets familiers ou d'actualité dans un français standard clair.
- comprendre de façon globale et détaillée un texte, en relever les informations significatives, comprendre des expressions courantes, identifier des opinions et des conclusions.
- produire un discours simple, construit et cohérent pour exprimer ses opinions, ses sentiments sur des sujets familiers ou d'actualité.
- s'exprimer à l'écrit en rapportant des faits dans leur relation d'antériorité, de simultanéité, de postériorité ; reformuler des idées principales ; formuler une appréciation, un jugement, une explication ...

Programme général des actes de parole

(Ce programme est donné à titre indicatif et dépend de la progression du groupe) :

- Tisser des liens sociaux (approfondissement)
- Demander et donner des informations précises
- Disposer de plusieurs moyens pour se situer et situer dans l'espace et dans le temps : raconter un événement passé, se souvenir ; rapporter un discours au présent et au passé (concordance basique) ; exprimer ses intentions, ses projets.
- Disposer de plusieurs moyens pour agir à propos d'opinions et agir par rapport à autrui
- Exprimer/ réagir à : un certain nombre d'attitudes, sentiments, jugements
- Participer à un échange de façon assez spontanée
- Organiser son discours
- Utiliser différents registres de langue

Ressources pédagogiques :

Ressources partagées par les enseignants.

Modalités d'évaluation : /300 points

- **Langue (240 points)**

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Compréhension orale*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre
Compréhension écrite*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre
Production orale*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre
Production écrite*	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre

*Note seuil : 8/20

- **Savoirs culturels et/ou disciplinaires (60 points)**

Unités d'enseignement	Statut de l'UE	Session unique
Savoirs culturels et/ou disciplinaires	Obligatoire	Contrôle continu : 40% à mi-semestre, 60% à la fin du semestre